



Problème avec une société de recouvrement amiable

Par **albator84**, le **09/08/2009** à **11:36**

Bonjour,

j'ai reçu jeudi dernier une lettre provenant d'une société de recouvrements immobilier amiable à mon adresse sous cette forme

Melle xxxx stéphanie

Chez Mr xxxx Daniel

2 rue.....

Je ne connais pas cette mademoiselle qui porte le même nom que moi et ne fait même pas partie de ma famille à ma connaissance.

Dans cette lettre il est dit qu'une société d'assurance subrogée dans les droits et action du propriétaire, charge cette société à me réclamer la somme de 682,74 euro correspondant à un solde loyer et charge de juin 2006. pour un logement dans la même ville ou j'habite. On me laisse un délais de 8 jours pour payer par chèque, mandat ou carte bancaire par internet.

Cette lettre se termine ainsi: sans réponse de votre part dans ce délais, votre créancier se réserve le droit d'engager à votre encontre une procédure judiciaire.

Je précise que je n'est pas été locataire de ce logement, et n'y est jamais mis les pieds.

J'ai averti par mail à la personne émettrice de ce courrier que je ne connaissait pas cette demoiselle.

Y a t'il autre chose à faire?

Cordialement.

Daniel.

Voici un lien sur le document que j'ai reçu.

<http://imagik.fr/view-rl/103645>